

Fiche

La consommation des ménages est une indication déterminante sur la santé économique du pays, car elle en représente sa principale source de croissance. En 2017, cette dernière s'établissait à 53 % du PIB, en augmentation de 1,3 %, en dépit d'une décélération au regard de l'année 2016. Quant à l'année 2019, une étude de l'Institut d'économie publique (IDEP) parue courant février annonce une augmentation du revenu disponible des ménages de 1 %. Cependant, rien ne laisse augurer que cette augmentation bénéficie à la consommation.

Aussi, étudier la consommation consiste à s'intéresser à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages. C'est pourquoi il apparaît nécessaire de mettre en évidence l'évolution de la structure de la consommation dans le temps : tout d'abord en comprenant comment elle se structure et comment identifier ses variations ; puis en examinant son évolution de 1945 à nos jours.

I. Quelle est la structure de la consommation des ménages ?

• Selon l'INSEE, la structure de consommation désigne « la répartition des dépenses de l'ensemble des ménages ». C'est à partir d'un certain nombre d'éléments qu'il est possible de l'analyser. Tout d'abord, la consommation fait l'objet d'un classement **en postes, aussi nommés « fonctions »**, regroupant des biens et services de même catégorie. Ces postes sont au nombre de huit.

• On y retrouve :

- l'alimentation ;
- l'équipement et l'entretien du logement ;
- le transport ;
- le logement ;
- l'habillement ;
- la santé ;
- la culture et les loisirs ;
- les biens et services divers.

• Ces postes budgétaires correspondent à l'ensemble des dépenses de consommation. Leur niveau est le reflet du budget d'un ménage.

Définition du budget d'un ménage : ensemble des dépenses de consommation d'un ménage.

• Ensuite, les **coefficients budgétaires** représentent la part d'un poste dans l'ensemble des dépenses de consommation. Il s'agit en fait de rapporter les dépenses de chacun des postes à la valeur totale de la dépense de consommation.

$$\text{Coefficient budgétaire} = \frac{\text{montant d'un poste budgétaire}}{\text{total de la consommation}}$$

• Ainsi, il sera possible de déterminer quelle part l'alimentation représente dans chaque budget et il en sera de même pour les sept autres postes. Chacune des parts de dépenses décrit la structure de la consommation d'un ménage.

Exercice n°1

• Dans la structure de la consommation, il faut également prendre en considération le taux d'équipement des ménages, c'est-à-dire la proportion des ménages détenteurs de biens durables, par opposition aux biens non durables, car périssables (ex. : denrées alimentaires).

Définition d'un bien durable : bien qui n'est pas détruit par sa consommation, mais qui connaît une usure dans le temps. Il s'agit des biens d'équipement des ménages (ex. : un téléviseur).

Undefined control sequence \frac

Le taux d'équipement pour certains biens durables arrive à ce jour à saturation. C'est le cas des réfrigérateurs présents dans près de 98 % des foyers français. La particularité de cet exemple est que la nature de ce bien ne fait pas l'objet de renouvellement, les ménages ayant rarement besoin de deux exemplaires de ce type d'équipement. Pour autant, certains autres biens durables arrivant à saturation peuvent toujours susciter de l'intérêt et faire l'objet de renouvellement. C'est le cas des produits « high-tech » qui peuvent être détenus en plusieurs exemplaires dans un même foyer (ex. : téléviseurs).

Exercice n°2

II. Comment la consommation a-t-elle évolué depuis 1945 ?

• En 1945, la consommation est faible. La France est exsangue et l'offre de biens et de services quasi inexistante. Tout est donc à

reconstruire et c'est cette situation qui va relancer la consommation. Ainsi, la période des Trente Glorieuses (1945-1975) est celle de la relance de la croissance économique.

- Plusieurs raisons expliquent cela. Dans un premier temps, la France a besoin de reconstruire ses infrastructures. Par conséquent, l'État embauche, donnant ainsi du pouvoir d'achat aux ménages et leur permettant de consommer. Notons que le pouvoir d'achat représente la capacité du ménage à consommer des biens et des services grâce à son revenu disponible et que son développement va entraîner, dans un second temps, le phénomène de la consommation de masse. Dès lors, les ménages consomment des produits standardisés en grandes quantités. De nouveaux besoins se créent et, afin de les combler, de nouveaux biens (ou services) sont consommés. Le modèle économique de la division et de la spécialisation du travail (taylorisme, fordisme...) qui s'étend va accélérer le phénomène.
- Durant la même période, les stratégies de marketing et de publicité se développent et, selon certains économistes, dont Galbraith, les entreprises dictent les lois du marché et créent un phénomène de surconsommation. Après 1975, la situation économique de la France, et plus généralement celle des pays à économie de marché, se dégrade. Les différents chocs pétroliers provoquent des phénomènes économiques néfastes à la croissance (inflation, chômage) accentués par une croissance démographique en berne.
- Dès lors, la consommation progresse moins vite et, en ce qui concerne le pouvoir d'achat, la période est beaucoup moins dynamique. La structure de la consommation des ménages se modifie. La part attribuée à l'alimentation perd du terrain au profit des loisirs, de l'équipement et des transports. Les désirs des ménages se déplacent vers des besoins secondaires, moins impérieux. Par ailleurs, l'amélioration de l'accès aux soins et le vieillissement de la population ont contribué à l'augmentation des dépenses de santé, ce qui s'est fait sentir dans les modes de consommation.

 [Exercice n°3](#)

 [Exercice n°4](#)

III. Que sont les lois d'Engel ?

- Ernst Engel, statisticien prussien, a établi les lois d'évolution de la consommation à partir des études qu'il a réalisées. Son objectif était de démontrer que le niveau de vie des ménages influence la manière de consommer. Il a démontré que les revenus les plus modestes sont (logiquement) davantage préoccupés par les besoins primaires. Par conséquent, leur budget est consacré en priorité aux dépenses alimentaires et au logement.
- Si le revenu de ces mêmes ménages augmente, alors :
 - la part consacrée à l'alimentation et au logement diminue au profit de celle attribuée aux loisirs et à la culture. Le budget laisse davantage de place aux besoins moins impérieux et les ménages réalisent, selon Engel, des « dépenses de luxe » ;
 - la part attribuée à l'habillement reste stable ou augmente faiblement.

 [Exercice n°5](#)

IV. Zoom sur... les ménages et leur équipement informatique

- Ces dix dernières années, la proportion de ménages français disposant d'un accès Internet à la maison est passée de 12 % à 64 %. Les mieux équipés (Internet haut débit) ne sont pas toujours les plus aisés, mais les plus jeunes. En revanche, le taux d'équipement en informatique est conditionné par les revenus. Les chômeurs demeurent en l'espèce les plus faiblement équipés. Par conséquent, il est évident que la fracture numérique se réduit, mais, selon le niveau d'étude et de revenus, les inégalités persistent.
- Ainsi, l'Internet mobile a été longtemps, l'un des équipements « réservés » aux plus hauts revenus. Aujourd'hui, il s'est démocratisé et le dernier équipement en la matière semble être la montre connectée.